

Noémie REICHLING

Mel. : noemie.reichling@gmail.com

FORMATION

2019 : Obtention du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (École des Avocats du Grand Ouest)

2017 : Doctorat en droit privé, Université de Caen Normandie, *Mention très honorable avec les félicitations.*

Sujet : *Les principes directeurs du procès civil dans l'Espace judiciaire européen*, sous la direction de M. le Professeur P. CALLÉ.

Distinctions :

- Prix de thèse 2018 de l'École doctorale Droit Normandie (ED 98, Caen – Rouen – Le Havre) (rapporteurs : Mme le Professeur B. BOURDELOIS et M. L. MAUPAS).

- Prix de thèse 2018 de l'Institut Demolombe (EA967) (jury constitué de Mmes les Professeurs L. VIELPEAU et L. FIN-LANGER et M. le Professeur P. CAGNOLI).

2009 : Obtention de l'examen d'entrée au CRFPA, Université de Caen Normandie.

2009 : Master 2 Professionnel Contentieux Privé, Université de Caen Normandie.

2008 : Master 2 Recherche Droit Privé, Université de Caen Normandie, *Mention Assez-Bien.*

2007 : Master 1 Droit Privé, Université de Caen Normandie.

2006 : Licence de droit, Université de Haute-Alsace (Mulhouse), *Mention Assez-Bien.*

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

2020 – Aujourd'hui : Avocat collaborateur, Cabinet VALÉRY – BOURREL Avocats Associés, Caen.

2021-2022 : Chargée d'enseignement vacataire, Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)

2020 – 2022 : Chargée d'enseignement vacataire, Université de Caen Normandie.

2018 – 2019 : Enseignante contractuelle LRU (192h), Université de Caen Normandie.

2014 – 2018 : Chargée d'enseignement vacataire et ingénieure d'études contractuelle (CDD, 1^{er} octobre 2015 – 15 novembre 2016, 13 mois), Université de Caen Normandie.

2012 – 2014 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Caen Normandie.

2009 – 2012 : Doctorante contractuelle avec mission d'enseignement, Université de Caen Normandie.

ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

Travaux dirigés (Université de Caen Normandie) :

- Introduction au droit (Licence en droit 1^{re} année, 3 ans, 2009 – 2011 et 2012 – 2013).
- Droit des personnes (Licence en droit 1^{re} année, 4 ans, 2009 – 2013).
- Droit de la famille (Licence en droit 1^{re} année, 1 an, 2012 – 2013).
- Droit des biens (Licence en droit 1^{re} année, 3 ans, 2009 – 2012).
- Droit des obligations (Licence en droit 2^e année, 3 ans, 2011 – 2014).
- Régime général des obligations (Licence en droit 3^e année, 1 an, 2018 – 2019).
- Droit judiciaire privé (Master en droit 1^{re} année, 6 ans, 2012 – 2017 et 2018 – 2019).

- Droit international privé général (Master en droit 1^{re} année, 5 ans, 2013 – 2017 et 2020 - 2021).
- Droit international privé spécial (Master en droit 1^{re} année, 4 ans, 2013 – 2015, 2018 – 2019 et 2020 – 2021).
- Droit des contrats spéciaux (Master en droit 1^{re} année, 2 ans, 2015 – 2017).
- Droit des suretés (Licence AES, 3^e année, 1 an, 2018 – 2019).
- Droit de la consommation (Licence AES, 3^e année, 1 an, 2018 – 2019).

Cours et séminaires de Master 2 (Université de Caen Normandie & Université Polytechnique Hauts-de-France) :

- Cours de Contentieux de la responsabilité extracontractuelle (Master 2 Justice, procès et procédures, dir. Pr. P. CAGNOLI et K. SAHLI, 1 an, 2018 – 2019, 9h).
- Cours de Contentieux des régimes spéciaux de responsabilité (Master 2 Justice, procès et procédures, dir. Pr. P. CAGNOLI et K. SAHLI, 1 an, 2018 – 2019, 10h).
- Cours de Contentieux international et européen (Master 2 Justice, procès et procédures, dir. Pr. P. CAGNOLI et K. SAHLI, 1 an, 2018 – 2019, 9h ; dir. Pr. C. BLÉRY, 1 an, 2017 – 2018, 10h).
- Cours sur la procédure civile européenne (Master 2 Justice, procès et procédures, Université Polytechnique Hauts-de-France, dir. Pr. C. BLÉRY, 1 an, 2021 – 2022, 9h).
- Séminaire de droit international privé des assurances (Master 2 Droit des assurances, dir. A. CAYOL et M. COUTURIER, 5 ans, 2015 – 2019 et 2021 – 2022, 7h).
- Séminaire de droit processuel civil de l'Union européenne (Master 2 Contentieux privé, dir. Pr. C. BLÉRY, 2 ans, 2015 – 2017, 6h).
- Séminaire relatif aux procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges (Master 2 Contentieux privé, dir. Pr. C. BLÉRY, 1 an, 2014 – 2015, 3h).

Interventions à l'Institut d'Études Judiciaires (Université de Caen Normandie) :

- Conférences d'actualité (4h), sujets d'entraînement et corrections en procédure civile (3 ans, 2014 – 2017).

Autres enseignements universitaires (Université de Caen Normandie) :

- Cours de droit de la responsabilité civile extracontractuelle (Master valorisation des innovations biotechnologiques (VIB), 1^{re} année, dir. Pr. E. PETIT, 1 an, 2018 – 2019, 10h).
- Travaux dirigés de droit de la responsabilité civile extracontractuelle (Master valorisation des innovations biotechnologiques (VIB), 1^{re} année, dir. Pr. E. PETIT, 1 an, 2018 – 2019, 6h).

PUBLICATIONS

-
- « Quelle autonomie de la notion d'autorité de la chose jugée ? : droit de l'Union versus droit français », Dalloz actualité, 1^{er} décembre 2021.
 - « Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation (1er juillet 2020 – 1er avril 2021) », chronique dirigée par le Professeur Choné-Grimaldi, Europe, juillet 2021, chron. 5.
 - *Les principes directeurs du procès civil dans l'Espace judiciaire européen*, PUAM, 2020.
 - « Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation (1^{er} décembre 2019 – 1^{er} juillet 2020) », chronique dirigée par le Professeur Choné-Grimaldi, Europe, octobre 2020, chron. 3.

- « Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation (1^{er} juin 2019 – 30 novembre 2019) », chronique dirigée par le Professeur Choné-Grimaldi, Europe, février 2020, chron. 1.
- « Effets en France d'une décision d'adoption allemande », Dalloz actualité, 8 janvier 2020.
- « Pas de livraison d'une chose ou d'exécution d'une prestation de services ? Pas d'option de compétence territoriale... », Dalloz actualité, 18 juillet 2019.
- « Retour sur le certificat successoral européen », *LPA*, 24 mai 2019, n° 104, p. 44 à 48.
- « Effets de la représentation : analyse critique de l'article 1159 du Code civil », *Defrénois*, 2019, n° 4, p. 15 et s.
- « Pas d'action directe au titre de la garantie légale de conformité », note sous Cass. civ. 1^{re}, 6 juin 2018, 17-10.553, *RLDC*, octobre 2018, n° 163, p. 12 à 16.
- Exercices de travaux dirigés portant sur les thèmes des institutions juridictionnelles et du droit de la preuve, in B. BEIGNIER et C. BLÉRY (dir.), *Introduction au droit*, Montchrestien, coll. Cours, 5^e éd., 2016, p. 915 à 917 et p. 933 à 941 ; 4^e éd., 2014, p. 757 à 759 et p. 772 à 780 ; 3^e éd., 2011, p. 703 à 706 et p. 720 à 725.
- Contribution aux Annales de droit civil des obligations 2015, Dalloz : commentaire d'arrêt (Cass. com., 11 avril 2012, n° 11-15.429), thème : Les vices du consentement, p. 101 à 109.
- Contribution aux Annales d'Introduction au droit et droit civil 2014, Dalloz : cas pratique, thèmes : L'application de la loi dans le temps, le prénom, la preuve, les sources du droit, p. 64 à 72.